



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfitt.fr - 🌐 <https://liguehdfitt.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfitt.fr

EN DIRECT DU CONSEIL DE LIGUE

Les Membres du Conseil de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table se sont réunis le lundi 29 avril 2019 à 19h00 à CAMBRAI (Nord).

Au cours de cette réunion, les Membres présents ont décidé :

- D'adopter le PV de la réunion du Conseil de Ligue du 10 décembre 2018 malgré 1 abstention.
- D'adopter le calendrier de la saison 2019/2020, proposé par le groupe de travail lors de la réunion du 29 avril à 17h00 à CAMBRAI. (Voir le calendrier sur le site de la Ligue <https://liguehdfitt.fr/2019/04/30/les-calendriers-2019-2020>).
- Ont pris connaissance des statistiques du nombre de licenciés au 29 avril 2019 avec un comparatif au 30 juin 2018
 - o Promotionnelles : 4 812 contre 5 894 au 30 juin 2018 (-1 082)
 - o Traditionnelles : 12 616 contre 13 007 au 30 juin 2018 (-391)
 - o Évènementielles : 5 322 contre 9976 au 30 juin 2018 (-4 654)
 - o Toutes licences confondues : 22 750 contre 28 888 au 30 juin 2018 (-6 138)Les inscriptions au Critérium Fédéral : 1 477 contre 1 590 au 30 juin 2018 (-113)
- De mettre en place un sondage concernant les horaires du championnat régional par équipes. Le secrétariat du pôle de Beauvais sera chargé de récolter les avis des clubs.
- De faire appliquer le règlement concernant l'obligation de mettre à disposition de la CRA un JA 1^{er} degré en capacité d'officier à 7 reprises au cours de la saison sportive, pour chaque équipe du championnat régional PN, R1 et R2 Messieurs et PN Dames.les sanctions financières :
 - o Pour une saison : 275 €
 - o Pour une phase : 135 €
- Ont pris connaissance du nombre de sanctions infligées aux joueuses et joueurs de la Ligue Hauts-de-France de Tennis de Table :
 - o Au cours du championnat par équipes : 173
 - o Au cours des épreuves individuelles : 47
 - o 7 suspensions fermes
 - o 4 suspensions avec sursis
- Actent la participation de 3 équipes minimum au Championnat de France des Région 2019/2020 et souhaitent que les catégories concernées soient les Minimes et les Cadets, les Benjamins ayant d'autres épreuves nationales recensées (Mini-Interligues par exemple).
- Augmentent certaines propositions tarifaires préconisées par les participants à la réunion de la commission des finances du 29 avril 2019 à 15h00, et adoptent ces tarifs pour la saison 2019/2020 (Voir tarifs sur le site de la Ligue en suivant le lien : <https://liguehdfitt.fr/2019/04/30/tarifs-de-la-ligue-hauts-de-france-de-tennis-de-table>)
- Adoptent à l'unanimité l'augmentation de 2 € du coût de la journée de stage organisée par la Ligue, d'exiger une participation financière de 150 €/an pour les pensionnaires du pôle espoir de Wattignies (une voix contre) et de faire supporter cette contribution par le club du pensionnaire (2 voix contre).
- Prennent connaissance du dispositif partiel du CNDS 2019 qui inclut obligatoirement la rédaction d'un PST régional (Plan Sportif Territorial) et indiquent que les sommes communiquées par la DRJSCS pour le CNDS 2018 incluent le dispositif « Emploi » dont bénéficie certains comités et clubs.

- Entendent les difficultés relatées par Anne-Laure DUONG concernant les conditions d'hébergement des stages qui se déroulent à AMIENS, et demande de rechercher d'autres lieux possibles.
- Entendent la Vice-présidente de la branche développement qui souhaite relancer une dynamique pour :
 - o Augmenter le nombre de licenciés par :
 - Ping santé dans les entreprises, les clubs en QPV ou ZRR
 - o Mobiliser les jeunes autour des J.O. 2024
 - Partenariat entre clubs/écoles/collèges par l'intermédiaire des classes olympiques ou du label « génération 2024 »
 - o Mobiliser autour de la journée olympique du 23 juin 2019
- Entendent Anne-Laure DUONG (CTS) sur le dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui peut aider gratuitement les structures (Ligue, Comité) pour mettre en place un diagnostic de la situation et ouvrir les perspectives pour offrir un service accru aux clubs et licenciés. La structure qui sollicite le dispositif LDA répond à un appel à projet et s'il est retenu, une aide humaine pour cette analyse permettrait de jeter les fondations de la prochaine olympiade.
 - o Les Membres présents s'incrivent dans cette démarche et un groupe composé de : Christian BRIFFEUIL, Eric BOUVERGNE, Gérald OLIVARES, Thibaut HURIEZ, ainsi que 3 représentants des Comités de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme est constitué.
- Prennent connaissance de la liste des dossiers déposés auprès de la Ligue pour entrer dans une structure d'entraînement :
 - o Pôle espoir de Wattignies
 - o Pôle France de Nancy
 Le nombre de pensionnaires au pôle espoir de Wattignies sera limité à 20.
- Entendent le rapport du responsable de la branche arbitrage de la CRF concernant les stages mis en place au cours de la saison 2018/2019 et nomment les 17 Arbitres de club, les 10 Arbitres Régionaux, les 2 Arbitres Régionaux Théoriques (diplôme exigé pour postuler à l'examen Entraîneur Fédéral), les 8 Juges-Arbitres 1^{er} degré et les 4 Juges-Arbitres 2^{ème} degré.
- Entendent les conclusions des 5 affaires jugées en appel et les 3 affaires jugées à l'IRD, 2 seront jugées le 11 mai prochain. Ils prennent également connaissance de la demande de saisine de l'IRD suite à des coups et blessures infligées lors d'une altercation à l'occasion de la 6^{ème} journée du championnat départemental du Nord par équipes, avec demande de mesure conservatoire (suspension immédiate).

Fin de la réunion à 23h00.

Le Secrétaire Général
Michel CNOCKERT




Le Président de la Ligue
Jean DOUILLY


